

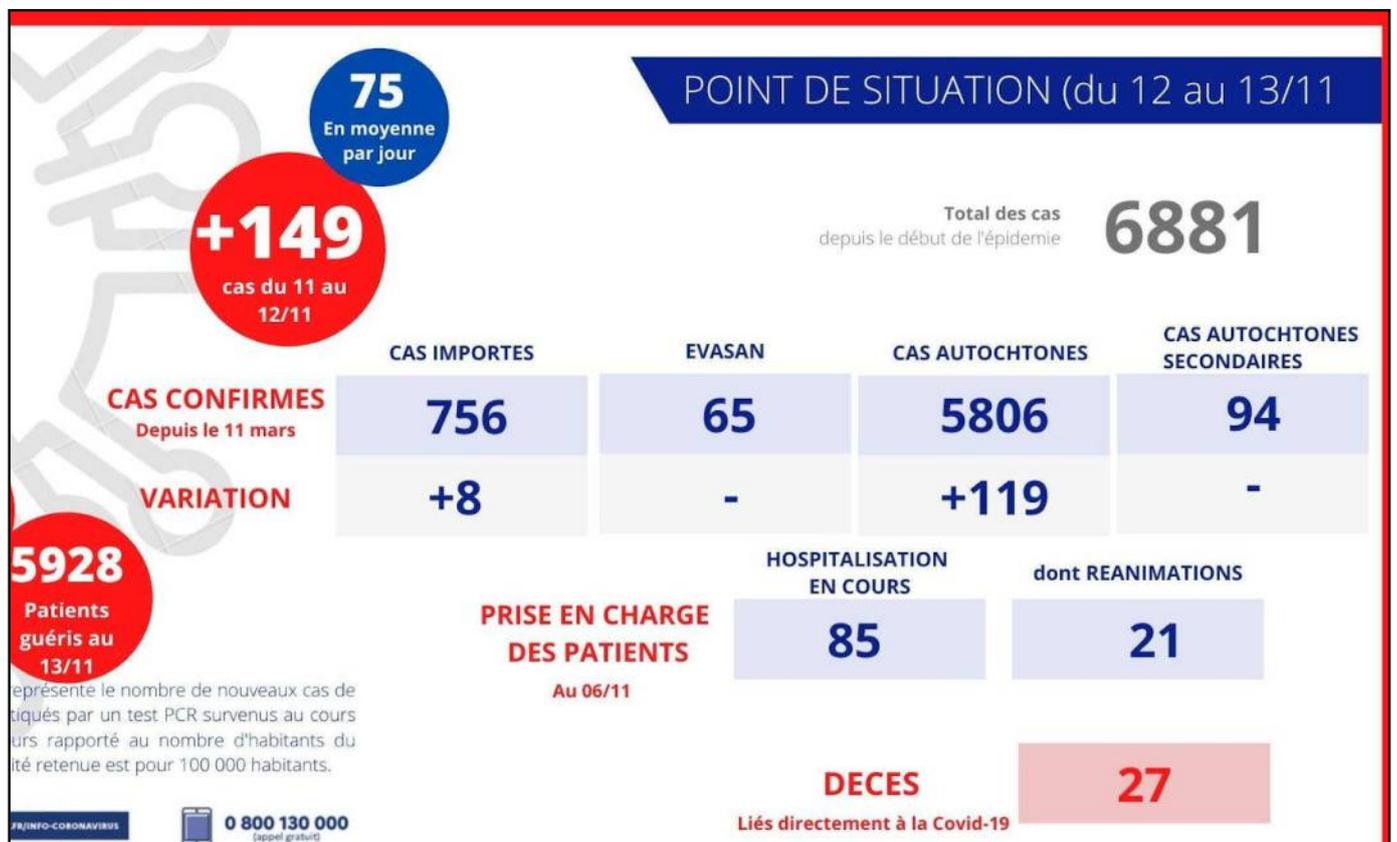
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19696 - 76EME ANNÉE

Bilan sans appel de la gestion de la crise COVID-19 par des autorités sanitaires dépendant directement de Paris

Coronavirus dans l’océan Indien : La Réunion dernière de la classe



A La Réunion, les autorités ont décidé d'appliquer des mesures s'inspirant fortement de la réalité sanitaire en France : masque obligatoire, pique-nique et consommation de nourriture et boisson sur la voie publique interdits, couvre-feu possibles. Elles découlent d'une situation exceptionnelle dans notre région. En effet, La Réunion est le pays le plus contaminé dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, c'est le résultat de la gestion de l'épidémie par les autorités responsables en matière sanitaire.

Partout ailleurs, la vie revient à la normale avec ou sans la COVID-19.

Dans son allocution hier, le préfet de La Réunion a annoncé un renforcement des restrictions imposées à la population. Le port du masque devient obligatoire à compter de ce jour en dehors du domicile, les pique-nique sont interdits ainsi que la consommation de nourriture et de boisson sur la voie publique. Des couvre-feu pourraient être décrétés dans les communes où un certain seuil

déterminé par les autorités sanitaires est dépassé. Autrement dit, les Réunionnais sont sommés de se barricader.

Cette situation n'est pas sans rappeler ce qu'il s'est passé à Madagascar au début de l'épidémie. Des mesures drastiques ont été imposées comme le port obligatoire du masque ainsi que le confinement. Ces mesures furent renforcées par la suspension des transports collectifs. Malgré l'impossibilité pour la plupart des habitants des villes de rester chez eux, et donc de

prendre le risque de ne pas travailler pour se nourrir, la circulation du virus a diminué selon les indicateurs validés par l'Organisation mondiale de la Santé. En conséquence, l'activité a repris progressivement. Les examens concernant les élèves des écoles primaires (CEPE), des collèges (BEPC) et des lycées (Baccalauréat) ont été reportés de quelques mois et se sont déroulés selon les critères habituels, avec des épreuves écrites dans des salles d'examen. La semaine dernière, le peuple d'Antananarivo a salué massivement, avec émotion et sans masque le retour du Dais royal de la Reine Ravanaona III, après 123 longues années d'exil en France.

Plusieurs mois de retard sur Madagascar

Ce qui est proposé aux Réunionnais, c'est quelque chose d'équivalent à ce que les Malgaches devaient supporter. Et force est de constater que chez nos voisins, ces mesures ne sont plus qu'un souvenir car contrairement à notre île, Madagascar n'a pas laissé grande ouverte la porte de ses aéroports aux voyageurs en provenance des pays gravement touchés par la COVID-19.

La conclusion est donc sans équivoque : La Réunion a plusieurs mois de retard sur Madagascar en termes de gestion de la crise COVID-19. Il suffit de constater que pendant que nos voisins sont sortis de l'état d'urgence sanitaire, à La Réunion des mesures restrictives sans précédent sont imposées.

Il y a fort à parier que ces restrictions se poursuivront tant que les dirigeants occidentaux ne se seront pas mis d'accord sur un vaccin à diffuser dans la population, étant entendu que ce remède ne peut provenir que de

l'industrie pharmaceutique occidentale. C'est ce que souligne l'engouement du capitalisme occidental autour du « Vaccin Pfizer ».

Exceptions réunionnaise et mahoraise

La Réunion et Mayotte constituent des exceptions dans notre région. Ce sont les deux pays qui ont connu le plus de contamination et de décès par rapport à leur population et de loin. Le point commun de ces deux territoires est d'être administré par un pays faisant partie du cercle des États les plus riches du monde, avec un système de santé de pays développé. Il eut été logique de s'attendre à une évolution inverse.

A Mayotte, la flambée a coïncidé avec l'importation des premiers cas, liée à un confinement impossible en raison du fort taux de pauvreté de la population et de prestations sociales inférieures à La Réunion alors que Mayotte a aussi un statut de département français. Depuis le déconfinement en France et le retour à un trafic aérien normal sans test ni quarantaine obligatoires des passagers à l'arrivée à La Réunion, notre île a ravi à Mayotte cette peu enviable position de pays le plus touché par la COVID-19 dans notre région.

Chez nos voisins, les Mauriciens continuent à vivre sans le coronavirus puisque l'aéroport a été rapidement fermé. Depuis la réouverture au trafic international, la quarantaine obligatoire aux frais du passager est imposée afin d'empêcher la contamination de la population par des cas importés.

Aux Comores également l'épidémie a suffisamment ralenti pour que le trafic aérien soit de nouveau autorisé. Là-bas se pose la question du rôle des traite-

ments antipaludiques préventifs dans la relative faible contamination du pays.

A Madagascar, la COVID-19 était déjà là au moment où les aéroports ont été fermés. Les autorités de ce pays ont alors beaucoup insisté sur la prévention, avec la diffusion d'un remède mis au point à Madagascar à partir de la pharmacopée traditionnelle : le Covid-Organics. La vie y a repris son cours normal.

Conséquence de l'absence d'autonomie de décision

A la différence de La Réunion et de Mayotte, les décisions sanitaires chez nos voisins ne dépendent pas de décisions prises à Paris et mises en œuvre par des hauts fonctionnaires qui ne restent que quelques années à La Réunion avant de poursuivre leur carrière dans un autre territoire de la République française. C'est la même situation que chez nos voisins qui peut être observée en Kanaky-Nouvelle Calédonie, collectivité de la République où les élus locaux disposent d'une autonomie de décision en matière de protocole sanitaire pour entrer sur leur territoire. En conséquence, la Kanaky-Nouvelle Calédonie vit sans le coronavirus car l'aéroport a été fermé, et donc sans restriction.

L'aggravation de la crise sanitaire à La Réunion découle donc d'un fait : l'impossibilité pour les Réunionnais d'appliquer à La Réunion des mesures adaptées à leur situation.

M.M.

Edito

Vaccin russe Spoutnik-V anti-COVID-19 plus efficace que le « Vaccin Pfizer » : qu'attend la Bourse pour s'enflammer à nouveau ?

Voici un extrait d'un article paru sur le site « 20 Minutes » annonçant une importante avancée dans la lutte contre le coronavirus :

« Le créateur d'un vaccin russe contre le Covid-19 a assuré mercredi que celui-ci était efficace à 92 %, quelques jours après l'annonce du développement par l'américain Pfizer et l'allemand BioN-Tech d'un produit d'une efficacité à 90 %.

Comme ses concurrents, c'est dans un communiqué que le Fonds souverain russe (RDIF) et l'institut de recherche Gamaleïa ont vanté l'efficacité du vaccin Spoutnik-V, actuellement en phase 3 d'essais cliniques randomisés en double aveugle - une démarche expérimentale utilisée dans plusieurs disciplines - auprès de 40.000 volontaires.

« L'analyse statistique de 20 cas confirmés de nouveau coronavirus, cas répartis entre personnes vaccinées et celles ayant reçu le placebo, indique un taux d'efficacité de 92 % pour le vaccin Spoutnik-V après une seconde dose », selon ce document.

Alors que la Russie s'est montrée jusqu'ici avare concernant la documentation scientifique de ce vaccin vanté par le président Vladimir Poutine, les créateurs du Spoutnik-V ont assuré mercredi que la recherche sera publiée sous peu « dans une des principales revues médicales au monde et évaluée par des pairs ». Le RDIF a aussi assuré qu'il fournirait toutes les données nécessaires aux régulateurs nationaux des pays désireux d'acquérir le Spoutnik-V. »

Comme le rappelle cet article, un autre prototype de remède, le « Vaccin Pfizer », avait été annoncé quelques jours plus tôt, affirmant une efficacité à 90 %. Cette annonce avait suscité une augmentation des indices boursiers et de grands espoirs dans une certaine presse. Manifestement, l'annonce relative au vaccin russe n'a pas provoqué la même réaction. Pourtant, son efficacité annoncée est supérieure de 2 points au « Vaccin Pfizer », ce qui à l'échelle d'un pays représente des milliers de vies sauvées en plus.

Cette différence s'explique. Les capitalistes occidentaux n'ont aucun profit à tirer d'un médicament qui sera produit en Russie, quand bien même il serait plus efficace qu'un autre remède issu de l'industrie pharmaceutique occidentale. Pour le « Vaccin Pfizer », les Occidentaux peuvent fixer le prix et donc s'octroyer des profits qui vont directement dans la poche des actionnaires en cas de campagne de vaccination obligatoire avec ce produit de la recherche occidentale. Ce n'est pas possible pour le « Spoutnik-V »

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Otè

Zistoir pou rakont dsi galé :

Lo gran bataye, rant Binan épi kanaye - synkyèm morso

Dèrnyé foi moin la di azot kan l'ari la rantré moi d'mars la famiy kanaye la inskri son zanfan lékol Lebon dann kartyé sint-klotid é Binan li la rèst lékol Boid 'nèf. Konm moin la di azot linspèktèr la rant dan ron si tèlman Kanaye la raplik an katriyèm vitèss lékol Boi d'Nèf. Si tèlman la diréktris avèk son mari té blijé manyé la diplomasi pou jèr in problèm konmsa : sépar lo dé marmaye an métan dé zot marmaye rant zot, fé manj azot la kantine shakinn son koté. Si tèlman ké momandoné lo dé zanfan lété viv inn koté d'lòt san zamé parl inn avèk l'ot, kaziman konmsi inn té i gnor l'ot par la volonté zot famiy. Oui, tousa lé possib mé kan v'ariv lo zour sèrtifika, koman va fé ? Pars l'avé poin lo kar. Lé dé famiy l'avé poin loto-zot l'avé bien shakinn in sharète mé koman sort dann so landroi roklé pou alé Sin-dni an sharète sirtou ké souvan dé foi shomin té kass kassé. Sèl moiynn transpor : la moto lo mari la diréktris : Monet Goiyon 250 santmète kib, in poir kaoutshou pou ansèrv l'avèrtissér.

Si tèlman ké gran matin kan lo mari la diréktriss l'ariv dovan la kaz la famiye kanaye é konm li l'avé pran binan pou komansé él'avé fé assir lo marmaye dsi lo bak lésans. M ariv la, dovan la kaz famiy Kanaye, la famiy la di : Mésyé, an parlan par respé, fil aou, Kanaye la fine alé a pyé. Alé a pyé ? in marmaye i koné mèm pa Sin-dni. Mari la diréktriss la pik an dsandan é li la pa mète lontan pou trouv lo marmaye dann in viraz. Li l'arété épi li

la amontr l'aryèr la moto é li la di : « Mont aou déyèr, nou la poin lo tan pou pèrd » Mé lo marmaye la di : « Mi mont pa pars nout dé famiy lé fashé, alor i vé pa ni voyiaz ansanm. ». Lo gramoun malin la di : « Zot i voyiaz pa ansanm, inn lé dovan moin, l'ot lé déyèr moin ! ». lo marmaye la kalkil in kou épi li la trouv lésplikasyon lété valab pou donn sa son famiy. é sirtou lo kèr téi di p li arien pou tap a pate sépa konbien kilomète.

Sé konmsa konmsa mèm tout bann marmaye i pass légzamin épi tout lo bann mètr lékol la vi ariv in drol d'ékipaz : in vyé moto monete goyon 250 santimète kib avèk in poir pou ansèrv klaksone pétaradan, in marmaye dsi lo bak, in marmaye déyèr dsi in sanblann fotèye téi rosanm bien i vyé koussin. A park sa lé shoz la bien spassé pars lo dé marmaye la gingn zot gran sèrtifika é zot té bien kontan, zot famiy galman pars l'avé poin in bonpémarmaye téi gingn légzamin konmsa... Mi rakont azot sa pou zot konprann in pé lanbyans pars zot la konpri sa la poin okin rapor avèk lo bataye moin la anparl azot dopi komansman mon zistoir. Mé sinkyèm morso la fini é samdi proshin nou va oir lo sizyèm.

Zistoir la pan kor fini-sinkyèm morso la fini.

Justin